

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DU BEAUSSET**

SÉANCE DU 12 AVRIL 2024

N°2024.04.12.10

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 avril à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville du Beausset dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, Place Jean Jaurès, au Beausset, sous la présidence de Monsieur Edouard FRIEDLER, Maire du Beausset.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Étaient présent(e) s : Edouard FRIEDLER – Danielle SERRES - Hervé THEBAULT – Claude BLOIS – Bruno VADON – Marie VIDAL-MICHEL – Marc RAMUS – Ludivine CORTY – Fabien BAUDINO – Patricia LOMBARDO – Alain LEMOINE – Alexandra LOTHMANN – Raphael FIORUCCI – Cathy CANDAU – Michel BAYARD – Stéphanie RUSSO – Laurence BOUSAHLA – Michèle SALLES - Claude ALIMI – Denis WILLAERT

- 18H05 : Arrivée de Clivy RIDE VALADY après le vote du secrétaire de séance et départ à 19h13 avant le vote du point n°1 – a donné pouvoir à Denis WILLAERT
- 18h20 : Arrivée de Raphael FIORUCCI après le vote du secrétaire de séance et avant le vote du point n°1

Étaient représenté(e)s : Laurent CAULET représenté par L.CORTY – Sandrine HORNUNG représentée par S.RUSSO – Arnaud DOT représenté par F.BAUDINO – Olivier CROUZIER représenté par D.SERRES – Philippe MARCO représenté par L.BOUSAHLA – Gérard PERRIER représenté par M.SALLES - Clivy RIDE VALADY représentée par D.WILLAERT

Etaient absents non représentés : Julia NEGRONI –Richard CAMUS

10. Subventions aux associations et organismes – Rapporteur Bruno VADON

Le Conseil Municipal,

Vu le crédit de 125 700 € inscrit au compte 65748 du BP 2024 ;

Vu l'article 1 du décret 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques, que l'obligation de conclure une convention ne s'applique qu'aux subventions dont le montant annuel dépasse la somme de 23 000 €.

Considérant la ventilation ci-après :

ASSOCIATIONS	Budget 2024	MODALITES DE VERSEMENT
Association ABC - ATHLETIC BEAUSSETAN CLUB	1 500	1 versement
Association AMICALE DONNEURS SANG BENEVOLES	600	1 versement
Association DES COMMERCANTS DU BEAUSSET	3 000	1 versement
Association JUVENTUDE LUSITANA	2 500	1 versement
Association AVENIR MUSICAL	4 500	1 versement
Association BEAUSSET CASTELLET VAR HANDBALL	4 500	1 versement
Association CHORALE POINT D'ORGUE	400	1 versement
Association COMITE DE JUMELAGE SCHEIDEGG	1 500	1 versement
Association EBAUCHE 83	200	1 versement
Association ESCOLO DEIS AGASSO GALOIO	700	1 versement
Association FIGHT GYM BEAUSSETAN	5 000	1 versement pour la "nuit du Fight".
Association HARPS - HUMANITES ARTS	1 500	
Association INQUIETS BOULOMANES BEAUSSETANS	800	1 versement
Association JHOV - JEUNES HORIZON CUEST VAR	8 000	1 versements
Association JSB-JEUNESSE SPORTIVE	20 000	2 versements
Association LE SOUVENIR FRANCAIS	500	1 versement
Association RCB - RUGBY CLUB DU BEAUSSET	20 000	2 versements -
Association SAN ALOI DOU BAUSSET	3 000	1 versement
Association SCAMB-SPORTS COMBAT ARTS	2 000	1 versement
Association STS - STE TIR SPORTIF	4 500	1 versement
Association "CYCLISME OUEST VAR"	2 000	1 versement
Association "JUMELAGE CETONA"	1 500	1 versement
Association "LE BEAUSSET EVENEMENTS"	3 000	1 versement
Association "LES MARINS DU BEAUSSET"	200	1 versement
Association "LA JOIE DE VIVRE"	800	1 versement
Association "FAI PETA"	4 000	1 versement
Association "ECOLE DE MUSIQUE"	24 000	2 versements - après signature convention de financement
Association "M.J.C."	3 000	1 versement
Association "Grain d'Argile"	500	2 versement
Association "Tennis Club Municipal" du Castellet	1 000	1 versement
Sous total associations patriotiques, culturelles et sportives	124 700	
Odel Var "participation aux colonies"	1 000	Versement sur justificatif inscription enfant en colonie.
TOTAL SUBVENTIONS VERSEES (annexe B5 du BP 2024)	125 700	

Après en avoir délibéré,

Approuve l'inscription portée au budget primitif 2024 de la Commune, compte 65748 d'un montant de 125 700 € ventilé selon le tableau ci-dessus.

Autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et ordonnancer les subventions aux associations selon les modalités de versement détaillées ci-dessus.

Autorise le versement des subventions correspondantes,

Considérant la proposition de Monsieur le Maire de procéder à un vote par Association ;

Vote :

ASSOCIATIONS	Budget 2024	MODALITES DE VERSEMENT	VOTES
Association ABC - ATHLETIC BEAUSSETAN CLUB	1500	1 versement	Adopté : 27
Association AMICALE DONNEURS SANG BENEVOLES	600	1 versement	Adopté : 27
Association DES COMMERÇANTS DU BEAUSSET	3000	1 versement	Adopté : 27
Association JUVENTUDE LUSITANA	2500	1 versement	Adopté : 27
Association AVENIR MUSICAL	4500	1 versement	Adopté : 27
Association BEAUSSET CASTELLET VAR HANDBALL	4500	1 versement	Adopté : 27
Association CHORALE POINT D'ORGUE	400	1 versement	Adopté : 27
Association COMITE DE JUMELAGE SCHEIDEGG	1500	1 versement	Adopté : 27
Association EBAUCHE 83	200	1 versement	Adopté : 27
Association ESCOLE DEIS AGASSO GALOIO	700	1 versement	Adopté : 27
Association FIGHT GYM BEAUSSETAN	5000	1 versement pour la "nuit du Fight".	Adopté : 27
Association HARPS - HUMANITES ARTS	1500		Adopté : 27
Association INQUIETS BOULOMANES BEAUSSETAIS	800	1 versement	Adopté : 27
Association JHOV - JEUNES HORIZON OUEST VAR	8000	1 versements	Adopté : 27
Association JSB-JEUNESSE SPORTIVE	20000	2 versements	Adopté : 27
Association LE SOUVENIR FRANCAIS	500	1 versement	Adopté : 27
Association RCB - RUGBY CLUB DU BEAUSSET	20000	2 versements -	Alexandra LOTHMAN : ne participe pas aux votes Adopté : 26
Association SAN ALOI DOU BAUSSET	3000	1 versement	Adopté : 27
Association SCAMB-SPORTS COMBAT ARTS	2000	1 versement	Adopté : 27
Association STS - STE TIR SPORTIF	4500	1 versement	Adopté : 27
Association "CYCLISME OUEST VAR"	2000	1 versement	Adopté : 27
Association "JUMELAGE CETONA"	1500	1 versement	Adopté : 27
Association "LE BEAUSSET EVENEMENTS"	3000	1 versement	Danielle SERRES ne participe pas au vote Adopté : 26
Association "LES MARINS DU BEAUSSET"	200	1 versement	Adopté : 27
Association "LA JOIE DE VIVRE"	800	1 versement	Adopté : 27
Association "FAI PETA"	4000	1 versement	Adopté : 27
Association "ECCLE DE MUSIQUE"	24000	2 versements - après signature convention de financement	Adopté : 27
Association "M.J.C."	3000	1 versement	Claude ALIMINI ne participe pas au vote Adopté : 26
Association "Gran d'Argile"	500	2 versement	Adopté : 27
Association "Tennis Club Municipal" du Castellet	1000	1 versement	Adopté : 27
Sous total associations patriotiques, culturelles et sportives	124700		
Odél Var "participation aux colonies"	1000	Versement sur justificatif inscription enfant en colonie.	Adopté : 27
TOTAL SUBVENTIONS VERSEES (annexe B8 du BP 2024)	125700		

Fait et délibéré au Beausset les jour, mois et an susdits

Le Maire,
Edouard FRIEDLER
